

CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES (société d'exploration)
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT 2017 ET 2016

CRITICAL ELEMENTS CORPORATION (an exploration company)
ANNUAL FINANCIAL REPORT
YEARS ENDED AUGUST 31, 2017 AND 2016

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

ÉTATS FINANCIERS

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes to financial statements

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Corporation Éléments Critiques,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Corporation Éléments Critiques, qui comprennent les états de la situation financière au 31 août 2017 et au 31 août 2016, les états de la perte nette et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Shareholders of Critical Elements Corporation,

We have audited the accompanying financial statements of Critical Elements Corporation, which comprise the statements of financial position as at August 31, 2017 and August 31, 2016, the statements of net loss and comprehensive loss, changes in equity and cash flows for the years then ended, and notes, comprising a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditors' Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on our judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, we consider internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Éléments Critiques au 31 août 2017 et au 31 août 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique que Corporation Éléments Critiques est toujours au stade d'exploration, donc qu'elle n'a pas de revenus et a des flux de trésorerie négatifs provenant de son exploitation. Par conséquent, Corporation Éléments Critiques dépend de sa capacité à lever du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Ces conditions, conjuguées aux autres questions exposées dans la note 2 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Corporation Éléments Critiques à poursuivre son exploitation.

(signé)

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ¹

Montréal (Canada)
Le 24 novembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119245

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Critical Elements Corporation as at August 31, 2017 and August 31, 2016, and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Emphasis of Matter

Without modifying our opinion, we draw attention to Note 2 in the financial statements which indicates that Critical Elements Corporation is still in the exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated and it has negative cash flows from its operating activities. Accordingly, Critical Elements Corporation depends on its ability to raise financing in order to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations. These conditions, along with other matters as set forth in Note 2 in the financial statements, indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about Critical Elements Corporation's ability to continue as a going concern.

(signed)

KPMG LLP ¹

Montreal, Canada
November 21, 2017

¹ CPA auditor, CA, public accountancy permit no. A119245

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

États de la situation financière**Exercices clos les 31 août****Critical Elements Corporation**

(an Exploration Company)

Statements of Financial Position**Years ended August 31**

	31 août / August 31, 2017	31 août / August 31, 2016	
	\$	\$	
ACTIFS			ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 013 657	4 681 475	Cash and cash equivalents
Titres négociables (note 6)	702 092	1 005 939	Marketable securities (Note 6)
Autres débiteurs	211 455	218 720	Other receivables
Taxes à recevoir	106 018	71 979	Taxes receivable
Frais payés d'avance	114 229	138 080	Prepaid expenses
Crédit d'impôt relatif aux ressources	621 011	82 504	Tax credit related to resources
Crédits d'impôt miniers à recevoir	77 538	9 026	Mining tax credits receivable
	3 846 000	6 207 723	
Actifs non courants			Non-current assets
Immobilisations corporelles (note 7)	17 934	16 390	Equipment (Note 7)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 8)	18 543 309	12 570 503	Exploration and evaluation assets (Note 8)
Actif financier au titre de placements donnés en garantie (note 9)	935 609	-	Financial asset collateral investments (Note 9)
	19 496 852	12 586 893	
Total des actifs	23 342 852	18 794 616	Total assets
PASSIFS			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créditeurs et charges à payer	1 002 892	255 922	Accounts payable and accrued liabilities
	1 002 892	255 922	
Passifs non courants			Non-current liabilities
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	772 201	703 689	Deferred income and mining taxes
Autres payables	247 767	-	Other payables
Dette à long terme (note 10)	3 514 143	-	Long-term Debt (Note 10)
	4 534 111	703 689	
Total des passifs	5 537 003	959 611	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital-social et bons de souscription (notes 11 et 12)	34 212 066	30 992 449	Share capital and warrants (Notes 11 and 12)
Surplus d'apport	6 590 475	5 699 617	Contributed surplus
Cumul des autres éléments du résultat global	(592 052)	(288 205)	Accumulated other comprehensive loss
Déficit cumulé	(22 404 640)	(18 568 856)	Cumulated deficit
Total des capitaux propres	17 805 849	17 835 005	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres	23 342 852	18 794 616	Total liabilities and equity
PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS (notes 17 et 18) STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS (note 1), CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (note 2) ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (note 21).			CONTINGENT LIABILITIES AND COMMITMENTS (Notes 17 and 18) STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES (Note 1), GOING CONCERN (note 2) AND SUBSEQUENT EVENTS (Note 21).

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Jean-Sébastien Lavallée, Administrateur – Director

(s) Jean-François Meilleur, Administrateur – Director

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

États de la perte nette et de la perte globale Exercices clos les 31 août

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Statements of Net Loss and Comprehensive Loss Years ended August 31

	<u>2017</u>	<u>2016</u>	
	\$	\$	
CHARGES			EXPENSES
Frais généraux d'administration	390 914	321 589	General administrative expenses
Salaires et charges sociales	1 519 101	89 407	Salaries and fringe benefits
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	132 540	104 028	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	334 631	477 423	Professional and consultants fees
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 506 702	70 087	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	4 992	4 819	Depreciation of equipment (Note 7)
Dépréciation d'actif de prospection et d'évaluation (note 8)	-	467	Impairment of exploration and evaluation asset (Note 8)
	<u>3 888 880</u>	<u>1 067 820</u>	
AUTRES			OTHER
Revenus d'intérêts	(33 574)	(13 923)	Interest income
Autres revenus	(11 128)	(1 997)	Other revenues
Gain sur vente d'options de propriétés minières	(23 715)	(823 535)	Gain on sales of mining properties
Perte sur taux de change	7 809	2 555	Foreign exchange loss
	<u>(60 608)</u>	<u>(836 900)</u>	
PERTE AVANT IMPÔTS	3 828 272	230 920	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 13)	-	2 138	Deferred income taxes and mining taxes (Note 13)
PERTE NETTE	3 828 272	233 058	NET LOSS
Autre élément du résultat global			Other comprehension loss
Élément qui pourra être reclassé ultérieurement en résultat net :			Element which can be later reclassified in net income:
Titres négociables - Variation de juste valeur (note 6)	303 847	288 205	Marketable securities – Change in fair value (Note 6)
	<u>303 847</u>	<u>288 205</u>	
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	<u>4 132 119</u>	<u>521 263</u>	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE (note 14)	<u>(0,03)</u>	<u>(0,004)</u>	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE (Note 14)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION (DE BASE ET DILUÉ)	<u>146 399 576</u>	<u>130 124 316</u>	WEIGHTED AVERAGE NUMBER OF SHARES OUTSTANDING (BASIC AND DILUTED)

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Statements of Changes in Equity

Years ended August 31

	Capital-social et bons de souscription / Share capital and warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive loss	Capitaux propres / Total equity	
	\$	\$	\$		\$	
Solde au 31 août 2015	24 334 883	5 319 366	(17 313 501)	-	12 340 748	Balance, August 31, 2015
Émission d'actions et de bons de souscription (note 11)	6 271 500	-	-	-	6 271 500	Share issued with warrants (Note 11)
Exercice d'options (note 11)	386 066	(67 527)	-	-	318 539	Options exercised (Note 11)
Options octroyées (note 12)	-	70 087	-	-	70 087	Options granted (Note 12)
Options aux courtiers et à des intervenants (note 11)	-	377 691	(377 691)	-	-	Brokers and intermediaries options (Note 11)
Frais d'émission d'actions	-	-	(644 606)	-	(644 606)	Share issuance expenses
	30 992 449	5 699 617	(18 335 798)	-	18 356 268	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(233 058)	(288 205)	(521 263)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2016	30 992 449	5 699 617	(18 568 856)	(288 205)	17 835 005	Balance, August 31, 2016
Solde au 31 août 2016	30 992 449	5 699 617	(18 568 856)	(288 205)	17 835 005	Balance, August 31, 2016
Émission de bons de souscription (note 12)	1 060 942	-	-	-	1 060 942	Issuance of warrants (Note 12)
Exercice d'options (note 12)	728 387	(230 887)	-	-	497 500	Options exercised (Note 12)
Exercice d'options aux courtiers (note 12)	859 159	(384 957)	-	-	474 202	Broker's warrants exercised (Note 12)
Exercice de bons de souscription (note 12)	571 129	-	-	-	571 129	Warrants exercised (Note 12)
Options octroyées (note 12)	-	1 506 702	-	-	1 506 702	Options granted (Note 12)
Frais d'émission d'actions	-	-	(7 512)	-	(7 512)	Share issuance expenses
	34 212 066	6 590 475	(18 576 368)	(288 205)	21 937 968	
Perte nette et perte globale pour l'exercice	-	-	(3 828 272)	(303 847)	(4 132 119)	Net loss and comprehensive loss for the year
Solde au 31 août 2017	34 212 066	6 590 475	(22 404 640)	(592 052)	17 805 849	Balance, August 31, 2017

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 août

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Statements of Cash Flows

Years ended August 31

	2017	2016	
	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(3 828 272)	(233 058)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			Items not involving cash:
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 506 702	70 087	Share-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	4 992	4 819	Depreciation of equipment
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés	-	2 138	Deferred income taxes and mining taxes
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	-	467	Impairment on exploration and evaluation assets
Gain sur vente d'options de propriétés minières	(23 715)	(823 535)	Gain on sales of mining properties
	(2 340 293)	(979 082)	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	40 411	(563 760)	Net change in non-cash operating working capital items (Note 15)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(2 299 882)	(1 542 842)	Cash flows related to operating activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Produits de l'émission d'une dette à long terme	4 500 000	-	Proceed from issuance of a long-term debt
Produits de l'exercice d'options aux courtiers et de bons de souscription	1 045 331	6 197 500	Proceeds from exercise of brokers' warrants and warrants
Produits de l'exercice d'options	497 500	318 539	Proceeds from exercise of options
Frais d'émission d'actions	(7 512)	(570 606)	Share issuance expenses
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 035 319	5 945 433	Cash flows related to financing activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Crédits d'impôt minier encaissé	-	24 295	Receipt of a mining tax credit
Acquisition d'un actif financier au titre d'un placement donné en garantie	(935 609)	-	Acquisition of financial asset collateral investment
Produit sur vente d'options de propriétés minières	35 000	100 000	Proceeds from the sale of options on mining properties
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 536)	-	Acquisition of equipment
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(5 672 195)	(106 571)	Increase of exploration and evaluation assets
Refacturation d'actif de prospection et d'évaluation	176 085	-	Rebilling of exploration and evaluation assets
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 403 255)	17 724	Cash flows related to investment activities
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 667 818)	4 420 315	CASH AND CASH EQUIVALENTS VARIATION
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 681 475	261 160	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 013 657	4 681 475	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Éléments Critiques (« Critical Elements » ou la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse internationale OTCQX sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12. Le siège social de la Société est situé au 1080, Côte du Beaver Hall, bureau 2101, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables, conformément à l'étude de faisabilité NI-43-101, datée du 20 octobre 2017. Au 31 août 2017, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore obtenu tout le financement nécessaire pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement recouvrables.

La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation, des règlements en matière d'environnement et d'autres règlements ainsi que de l'accessibilité au financement.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

1- STATUTE OF INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES

Critical Elements Corporation ("Critical Elements" or the "Company"), incorporated under the *Business Canadian Corporations Act*, is a mining exploration company operating in Canada. Its shares are traded on TSX Venture Exchange under the symbol CRE, on the OTCQX International under the symbol CRECF and on Frankfurt exchange under the symbol F12. The address of the Company's head office and registered office is 1080, Cote du Beaver Hall, Suite 2101, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

2- GOING CONCERN

The Company has determined that one of its mining properties, namely Rose Lithium-Tantalum, has economically recoverable ore reserves, pursuant to the NI-43-101 feasibility study with an effective date of October 20, 2017. As at August 31, 2017, the Company determines that it is still in exploration stage in respect of its Rose Lithium-Tantalum property because it has not yet obtain all the required financing to start the construction and development phase of the Rose Lithium-Tantalum Project. The Company has not yet determined whether its other properties has economically recoverable ore reserves.

The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations as well as available financing.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Pour l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a enregistré une perte nette de 3 828 272 \$ (233 058 \$ en 2016) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 2 299 882 \$ (1 542 842 \$ en 2016). De plus, au 31 août 2017, la Société a un déficit cumulé de 22 404 640 \$ (18 568 856 \$ en 2016). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités.

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

3- DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 21 novembre 2017.

2- GOING CONCERN (continued)

For the year ended August 31, 2017, the Company recorded a net loss of \$3,828,272 (2016 - \$233,058) and has negative cash flows from operations of \$2,299,882 (2016 - \$1,542,842). In addition, as at August 31, 2017, the Company has a cumulated deficit of \$22,404,640 (2016 - \$18,568,856). The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue or positive cash flows have yet been generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks financing through the issuance of shares, the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations and to discharge its commitments and liabilities in the normal course of operations.

The Company has been successful in the past in raising financing; however, it requires significant additional financing in the near and long-term and there is uncertainty as to the ability to raise such financing. Specifically, in order to move forward on its mining project Rose Lithium-Tantalum, the Company will have to raise additional funds. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

These conditions indicate the existence of material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and settlement of liabilities during the normal course of operations, and do not reflect the adjustments to the carrying value of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and statement of financial position classification that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

3- STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements have been prepared in accordance with the International Financial Reporting Standards ("IFRS"). On November 21, 2017, the Board of Directors approved, for issuance, these financial statements.

4- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIES, MAIS PAS ENCORE ENTRES EN VIGUEUR

Les nouvelles normes et interprétations qui suivent ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation de ces états financiers :

Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

Le 20 juin 2016, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*.

Les modifications fournissent des exigences relatives aux informations suivantes :

- les effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comporte des modalités de règlement concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source;
- la modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

La Société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 2 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} août 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

4- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE

The following new Standards and Interpretations are not yet effective and have not been applied in preparing these financial statements:

Classification and Measurement of Share-based Payment Transactions (Amendments to IFRS 2)

On June 20, 2016, the IASB issued amendments to IFRS 2, *Share-based Payment*, clarifying how to account for certain types of share-based payment transactions.

The amendments apply for annual periods beginning on or after January 1, 2018. As a practical simplification, the amendments can be applied prospectively. Retrospective, or early, application is permitted if information is available without the use of hindsight.

The amendments provide requirements on the accounting for:

- the effects of vesting and non-vesting conditions on the measurement of cash-settled share-based payments;
- share-based payment transactions with a net settlement feature for withholding tax obligations; and
- a modification to the terms and conditions of a share-based payment that changes the classification of the transaction from cash-settled to equity-settled.

The Company intends to adopt the amendments to IFRS 2 in its financial statements for the annual period beginning on August 1, 2018. The extent of the impact of adoption of the standard has not yet been determined.

4- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS, MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)**IFRS 9, *Instruments financiers***

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dites IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'harmoniser la comptabilité de couverture à la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques, conformément aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

4- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)**IFRS 9 *Financial Instruments***

On July 24, 2014 the IASB issued the complete IFRS (IFRS 9 (2014)).

The mandatory effective date of IFRS 9 is for annual periods beginning on or after January 1, 2018 and must be applied retrospectively with some exemptions. Early adoption is permitted. The restatement of prior periods is not required and is only permitted if information is available without the use of hindsight.

IFRS 9 (2014) introduces new requirements for the classification and measurement of financial assets. Under IFRS 9 (2014), financial assets are classified and measured based on the business model in which they are held and the characteristics of their contractual cash flows.

The standard introduces additional changes relating to financial liabilities.

It also amends the impairment model by introducing a new 'expected credit loss' model for calculating impairment.

IFRS 9 (2014) also includes a new general hedge accounting standard which aligns hedge accounting more closely with risk management. This new standard does not fundamentally change the types of hedging relationships or the requirement to measure and recognize ineffectiveness, however it will provide more hedging strategies that are used for risk management to qualify for hedge accounting and introduce more judgment to assess the effectiveness of a hedging relationship.

Special transitional requirements have been set for the application of the new general hedging model.

4- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIÉS, MAIS PAS ENCORE ENTRÉS EN VIGUEUR (suite)**IFRS 9, *Instruments financiers* (suite)**

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} août 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} août 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 16, *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*.

4- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)**IFRS 9 *Financial Instruments* (continued)**

The Company intends to adopt IFRS 9 (2014) in its financial statements for the annual period beginning on August 1, 2018. The extent of the impact of adoption of the standard has not yet been determined.

IFRS 15, *Revenue from Contracts with Customers*

On May 28, 2014, the IASB issued IFRS 15, *Revenue from Contracts with Customers*. The new standard is effective for annual periods beginning on or after January 1, 2018. Earlier application is permitted. IFRS 15 will replace IAS 11, *Construction Contracts*, IAS 18, *Revenue*, IFRIC 13, *Customer Loyalty Programmes*, IFRIC 15, *Agreements for the Construction of Real Estate*, IFRIC 18, *Transfer of Assets from Customers*, and SIC 31, *Revenue – Barter Transactions Involving Advertising Services*.

The standard contains a single model that applies to contracts with customers and two approaches to recognizing revenue: at a point in time or over time. The model features a contract-based five-step analysis of transactions to determine whether, how much and when revenue is recognized. New estimates and judgmental thresholds have been introduced, which may affect the amount and/or timing of revenue recognized.

The Company intends to adopt IFRS 15 in its financial statements for the annual period beginning on August 1, 2018. The extent of the impact of adoption of the standard has not yet been determined.

IFRS 16, *Leases*

On January 13, 2016, the IASB issued IFRS 16, *Leases*.

The new standard is effective for annual periods beginning on or after January 1, 2019. Earlier application is permitted for entities that apply IFRS 15, *Revenue from Contracts with Customers* at or before the date of initial adoption of IFRS 16. IFRS 16 will replace IAS 17, *Leases*.

4- NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS PUBLIES, MAIS PAS ENCORE ENTRES EN VIGUEUR (suite)**IFRS 16, Contrats de location** (suite)

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} août 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Base d'évaluation**

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception des titres négociables qui sont évalués à la juste valeur.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque date de clôture des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter la trésorerie et les équivalents de trésorerie, dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et encaissable en tout temps, en tant que trésorerie et équivalents de trésorerie.

4- NEW STANDARDS, INTERPRETATIONS AND AMENDMENTS ISSUED BUT NOT YET EFFECTIVE (continued)**IFRS 16, Leases** (continued)

This standard introduces a single lessee accounting model and requires a lessee to recognize assets and liabilities for all leases with a term of more than 12 months, unless the underlying asset is of low value. A lessee is required to recognize a right-of-use asset representing its right to use the underlying asset and a lease liability representing its obligation to make lease payments.

Other areas of the lease accounting model have been impacted, including the definition of a lease. Transitional provisions have been provided.

The Company intends to adopt IFRS 16 in its financial statements for the annual period beginning on August 1, 2019. The extent of the impact of adoption of the standard has not yet been determined.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**Basis of measurement**

The financial statements have been prepared on the historical cost basis except for marketable securities, which are measured at fair value.

Currency translation

The financial statements of the Company are reported in Canadian dollars, which is the functional currency. Transactions in foreign currencies are translated at the exchange rates prevailing at the time they are made. At each closing date, assets and liabilities denominated in foreign currencies are converted at closing rates. Exchange differences resulting from transactions are recorded in the statement of the net loss and comprehensive for the year.

Cash and cash equivalents

The Company's policy is to present cash and cash equivalents and temporary investments having a term of three months or less from the acquisition date and redeemable at anytime, in cash and cash equivalents.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources**

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % et applicable sur 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale à la suite de réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.

La Société est également admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises minières par rapport aux dépenses admissibles engagées. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources représente jusqu'à 38,75 % de ces dépenses par la suite et est comptabilisé comme une aide gouvernementale à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers comptabilisés à l'encontre des dépenses de prospection et d'évaluation sont initialement comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées au crédit.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Refundable credit on mining duties and refundable tax credit related to resources**

The Company is eligible for a refundable credit on mining duties under the Québec *Mining Duties Act*. This refundable credit on mining duties is equal to 16% applicable on 50% of the eligible expenses. The accounting treatment for refundable credits on mining duties depends on management's intention to either go into production in the future or to sell its mining properties to another mining producer once the technical feasibility and the economic viability of the properties have been demonstrated. This assessment is made at the level of each mining property.

In the first case, the credit on mining duties is recorded as an income tax recovery under IAS 12, *Income Taxes*, which generates a deferred tax liability and deferred tax expense since the exploration and evaluation assets have no tax basis following the Company's election to claim the refundable credit.

In the second case, it is expected that no mining duties will be paid in the future and, accordingly, the credit on mining duties is recorded against exploration and evaluation assets.

Currently, it is management's intention to have the Company become a producer in the future, as such, credit on mining duties are recorded as an income tax recovery.

The Company is also eligible for a refundable tax credit related to resources for mining industry companies in relation to eligible expenses incurred. The refundable tax credit related to resources can represent up to 38.75% for eligible expenses incurred thereafter, and is recorded as a government grant against exploration and evaluation assets.

Credits related to resources and credits for mining duties recognized against exploration and evaluation expenditures are initially recorded at fair value when there is reasonable assurance that they will be received and the Company will comply with the conditions associated with the grant.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation**

Tous les coûts incluant les coûts d'emprunt associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être liés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction) et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évaluée à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu soit plus évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and evaluation assets**

All costs including borrowing costs associated with property acquisition and exploration and evaluation activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration and evaluation activities that can be associated with the discovery of specific mineral resources, and do not include costs related to production (extraction costs), administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalized when the following criteria are satisfied:

- they are held for use in the production of mineral resources;
- the properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- they are not intended for sale in the ordinary course of business.

Mining property exchanges for a non-monetary asset or assets, or a combination of monetary and non-monetary assets, is measured at fair value unless the exchange transaction lacks commercial substance or the fair value of neither the asset received nor the asset given up is reliably measurable. If a fair value can be measured reliably for either the asset received or the asset given up, then the fair value of the asset given up is used unless the fair value of the asset received is more clearly evident. If the acquired mining property is not measured at fair value, its cost is measured at the carrying amount of the asset given up.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs de prospection et d'évaluation (suite)**

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Exploration and Evaluation Assets (continued)**

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of exploration and evaluation assets may exceed its recoverable amount, the asset is tested for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs of disposal and value in use of the asset (present value of the future cash inflows expected). When the recoverable amount of exploration and evaluation assets is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents current or future value.

The carrying amounts of mining properties and exploration and evaluation assets are assessed for impairment only when indicators of impairment exist, typically when one of the following circumstances apply:

- Exploration rights have or will expire in the near future;
- No future substantive exploration expenditures are budgeted;
- No commercially viable quantities are discovered and exploration and evaluation activities will be discontinued; and
- Exploration and evaluation assets are unlikely to be fully recovered from successful development or sale.

Equipment

Equipment is accounted for at cost less any accumulated impairment losses. Cost includes expenditures that are directly attributable to the acquisition of the asset. Subsequent costs are included in the asset's carrying amount or recognized as a separate asset, as appropriate, only when it is probable that future economic benefits associated with the item will flow to the Company and the cost can be measured reliably.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode du solde dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée après amortissement si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés parmi les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances ou passifs financiers évalués au coût amorti.

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tous les coûts directement liés à la transaction, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres débiteurs et l'actif financier au titre de placements donnés en garantie sont classés comme prêts et créances.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Equipment (continued)**

Amortization of equipment is calculated using the declining method and at the following rates:

Computer equipment	40%
Office furniture	20%

Equipment are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs of disposal and its value in use (present value of the future cash inflows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount. An impairment loss is reversed if there has been a change in the estimates used to determine the recoverable amount. An impairment loss is reversed only to the extent that the asset's carrying amount does not exceed the carrying amount that would have been determined, net of depreciation or amortization, if no impairment loss had been recognized.

Financial instruments

Financial instruments are classified in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables, financial assets and liabilities at fair value through profit or loss or financial liabilities measured at amortized cost.

The Company has the following categories of financial instruments:

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value plus directly attributable transaction costs and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, other receivables and financial asset collateral investments are classified as loans and receivables.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres négociables sont présentés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tout coût directement attribuable à la transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation de juste valeur, autre qu'une dépréciation, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les capitaux propres sous le cumul des autres éléments du résultat global.

Lorsqu'un titre négociable est décomptabilisé, le gain ou la perte cumulé(e) dans les autres éléments du résultat global est transféré(e) dans les résultats. Les placements dans des sociétés cotées sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le prix de clôture du marché à la date de l'état de la situation financière. Les gains et les pertes non réalisé(e)s sont comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global.

Pour un titre négociable dans un titre de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en dessous du coût est une preuve objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant les pertes accumulées dans le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats. La perte cumulée qui est reclassée du cumul des autres éléments du résultat global est la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur comptabilisée antérieurement aux résultats. Toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial instruments (continued)**

Financial liabilities measured at amortized cost

Financial liabilities measured at amortized cost are initially recognized at fair value less directly attributable transaction costs. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method. Accounts payable and accrued liabilities and the long-term debt are classified as financial liabilities measured at amortized cost.

Available-for-sale financial assets

Marketable securities are classified as available-for-sale financial assets. They are initially recognized at fair value plus any directly attributable transaction costs. Subsequent to initial recognition, they are measured at fair value and changes therein, other than impairment losses, are recognized in other comprehensive income and presented within equity in accumulated other comprehensive income.

When marketable securities are derecognized, the cumulative gain or loss in other comprehensive income is transferred to profit or loss. Investments in publicly traded companies are recorded at fair value based on quoted closing prices at the statement of financial position date. Unrealized gains and losses are recorded in other comprehensive income.

For an investment in an equity security, a significant or prolonged decline in its fair value below cost is objective evidence of impairment. Impairment losses on available-for-sale financial assets are recognized by reclassifying losses accumulated in accumulated other comprehensive income to profit or loss. The cumulative loss that is reclassified from accumulated other comprehensive income is the difference between the acquisition cost and the current fair value, less any impairment losses recognized previously in profit or loss. Any subsequent recovery in the fair value of an impaired available-for-sale equity security is recognized in other comprehensive income.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Évaluation à la juste valeur des instruments financiers*

Dans l'établissement de la juste valeur, la Société utilise la hiérarchie de la juste valeur selon les trois niveaux tels qu'ils sont définis ci-dessous :

Niveau 1 : les instruments financiers sont définis comme des données observables, telles que les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs;

Niveau 2 : les instruments financiers sont définis comme les données autres que les prix cotés visés au Niveau 1 et ils sont directement ou indirectement observables;

Niveau 3 : les instruments financiers sont définis comme des données non observables basées sur peu ou pas de données existantes sur le marché, exigeant donc que la Société développe ses propres hypothèses.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier et qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)*Fair value of financial instruments*

In establishing fair value, the Company uses a fair value hierarchy based on levels as defined below:

Level 1: defined as observable inputs such as quoted prices (unadjusted) in active markets.

Level 2: defined as inputs other than quoted prices included in Level 1, that are either directly or indirectly observable.

Level 3: defined as inputs that are based on little or no observable market data, therefore requiring entities to develop its own assumptions.

Impairment of financial assets

A financial asset not carried at fair value through profit or loss is assessed at each reporting date to determine whether there is objective evidence that it is impaired. A financial asset is impaired if objective evidence indicates that a loss event has occurred after the initial recognition of the asset, and that the loss event had a negative effect on the estimated future cash flows of that asset that can be estimated reliably.

An impairment loss in respect of a financial asset measured at amortized cost is calculated as the difference between its carrying amount and the present value of the estimated future cash flows discounted at the asset's original effective interest rate. Losses are recognized in profit or loss and reflected in an allowance account against receivables. Interest on the impaired asset continues to be recognized through the unwinding of the discount. When a subsequent event causes the amount of impairment loss to decrease, the decrease in impairment loss is reversed through profit or loss.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec des parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut pas estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Share-based compensation**

The Company accounts for share-based compensation over the vesting period of the share options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their fair value and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

Flow-through shares

The Canadian tax legislation permits an entity to issue securities to investors whereby the deductions for tax purposes relating to resource expenditures may be claimed by the investors and not by the entity. These securities are referred to as flow-through shares. The Company finances a portion of its exploration programs with flow-through shares.

At the time of the issuance of flow-through shares, the Company allocates the proceeds between share capital and an obligation to deliver the tax deductions, which is recorded as a liability related to flow-through shares. The Company estimates the fair value of the liabilities related to flow-through shares using the residual method, deducting the quoted price of the common shares from the price of the flow-through shares at the date of the financing.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actions accréditives (suite)**

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise alors un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Frais de financement

Les frais de financement sont comptabilisés à l'état de la perte nette de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Autres revenus

La Société constate ses autres revenus lorsque le montant des produits des activités peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société, que le degré d'avancement de la transaction à la fin de l'exercice peut être évalué de façon fiable et que les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Flow-through Shares (continued)**

A company may renounce the deductions for tax purposes under either what is referred to as the "general" method or the "look-back" method.

When tax deductions are renounced under the general method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when Company has the expectation of renouncing and has capitalized the expenditures. At the same time the liability related to flow-through shares is reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

When tax deductions are renounced under the look-back method, the Company records a deferred tax liability with a corresponding charge to income tax expense when expenditures are incurred and capitalized. At the same time, the liability related to flow-through shares would be reduced, with a corresponding increase to other income related to flow-through shares.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase to the deficit in the year in which they are incurred.

Financing fees

Financing fees are recorded in the statement of loss in the year in which they are incurred.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average number of shares outstanding during the year. The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Other Revenues

Other revenues are recognized when the amount of revenue can be measured reliably, it is probable that the economic benefits associated with the transaction will flow to the Company, the stage of completion of the transaction at year-end can be measured reliably and the cost incurred for the transaction can be measured reliably.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat.

Redevances sur les produits de fonderie nets

Les redevances sur les produits de fonderie nets ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Impôts sur le résultat

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Mining Properties Options Agreements**

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the fair value of the consideration paid, including other benefits given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company sells interests in a mining property, it uses the carrying amount of the property of the option as the carrying amount for the portion of the property retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion any excess is recognized as a gain in profit or loss.

Net Smelter Return ("NSR") Royalties

The NSR royalties are generally not accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

Income Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred tax results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Impôts sur le résultat (suite)**

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Utilisations d'estimations et recours au jugement

La présentation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

L'information concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers figure à la note 2 pour ce qui est de la continuité d'exploitation de la Société, à la note 5 pour ce qui est du montant des crédits d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers et à la note 8 pour ce qui est de la dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation.

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Income Taxes (continued)**

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each reporting period of financial information, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the Company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

Segment Disclosure

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

Use of estimates and judgments

The preparation of the financial statements in conformity with IFRS requires management to make judgments, estimates and assumptions that affect the application of accounting policies and the reported amounts of assets, liabilities, income and expenses. Actual results may differ from these estimates.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognized in the year in which the estimates are revised and in any future years affected.

Information about critical judgments in applying accounting policies that have the most significant effect on the amounts recognized in the financial statements is included in Note 2 - the ability of the Company to continue as a going concern, Note 5 - which relates to tax credits related to resources and mining tax credits and in Note 8 - which relates to the impairment of exploration and evaluation assets.

5- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisations d'estimations et recours au jugement (suite)

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant sont fournies dans les notes ci-après :

- Juste valeur de la dette à long terme (note10).

5- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Use of estimates and judgments (continued)

Information about assumptions and estimation uncertainties that have a significant risk of resulting in a material adjustment within the next financial year are included in the following notes:

- Fair value of long-term debt (Note 10).

6- TITRES NÉGOCIABLES

	<u>2017</u>
	\$
250 000 actions ordinaires de Lomiko Metals Inc. ⁽¹⁾	41 250
18 514 939 actions ordinaires de Lepidico Ltd (auparavant Platypus Minerals Ltd.) ⁽²⁾	220 328
2 669 784 actions ordinaires de Enforcer Gold Corp. (auparavant appelé Natan Resources Ltd.) ⁽³⁾	440 514
	<u>702 092</u>

- (1) Le 3 mai 2016, la Société a reçu 2 500 000 actions ordinaires (consolidation 10:1 le 12 décembre 2016) de Lomiko Metals Inc., d'une juste valeur de 100 000 \$.
- (2) Le 25 juillet 2016, la Société a reçu 18 514 939 actions ordinaires de Lepidico Ltd., d'une juste valeur de 500 000 \$ (voir note 8 pour plus de détails sur la transaction).
- (3) Le 31 août 2016, la Société a reçu 2 669 784 actions ordinaires de Enforcer Gold Corp., d'une juste valeur de 694 144 \$.

La Société mesure la juste valeur des titres négociables en utilisant le prix de clôture sur la Bourse de croissance TSX et sur la Bourse de l'Australie dans le cas des actions ordinaires de Lepidico Ltd.

6- MARKETABLE SECURITIES

	<u>2016</u>
	\$
250,000 common shares of Lomiko Metals Inc. ⁽¹⁾	75 000
18,514,939 common shares of Lepidico Ltd (previously called Platypus Minerals Ltd.) ⁽²⁾	236 795
2,699,784 common shares of Enforcer Gold Corp. (previously called Natan Resources Ltd.) ⁽³⁾	694 144
	<u>1 005 939</u>

- (1) On May 3, 2016, the Company received 2,500,000 common shares (slip 10:1 on December 12, 2016) of Lomiko Metals Inc., having a fair value of \$100,000.
- (2) On July 25, 2016, the Company received 18,514,939 common shares of Lepidico Ltd., having a fair value of \$ 500,000 (refer to Note 8 for more detail about this transaction).
- (3) On August 31, 2016, the Company received 2,669,784 common shares of Enforcer Gold Corp., having a fair value of \$ 694,144.

The Company measures fair value of the marketable securities by using the closing price on the TSX Venture Exchange and Australian Securities Exchange for Lepidico Ltd.'s common shares.

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2017 et 2016

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2017 and 2016

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7- EQUIPMENT

	Mobilier de bureau/ Office Equipment	Matériel informatique / Computer Equipment	Total
Coût / Cost	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} septembre 2015 / Balance as at September 1 st , 2015	46 281	10 181	56 462
Solde au 31 août 2016 / Balance as at August 31, 2016	46 281	10 181	56 462
Acquisition	3 800	2 736	6 536
Solde au 31 août 2017 / Balance as at August 31, 2017	50 081	12 917	62 998
Cumul des amortissements / Accumulated depreciation			
Solde au 1 ^{er} septembre 2015 / Balance as at September 1 st , 2015	26 959	8 294	35 253
Amortissement / Depreciation	4 064	755	4 819
Solde au 31 août 2016 / Balance as at August 31, 2016	31 023	9 049	40 072
Amortissement / Depreciation	3 654	1 338	4 992
Solde au 31 août 2017 / Balance as at August 31, 2017	34 677	10 387	45 064
Valeur nette comptable / Carrying Value			
Solde au 31 août 2016 / Balance as at August 31, 2016	15 258	1 132	16 390
Solde au 31 août 2017 / Balance as at August 31, 2017	15 404	2 530	17 934

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS

	2017	2016	
	\$	\$	
Propriétés minières	6 542 807	6 554 092	Mining properties
Frais de prospection et d'évaluation	12 000 502	6 016 411	Exploration and evaluation expenses
	<u>18 543 309</u>	<u>12 570 503</u>	

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2017 et 2016

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2017 and 2016

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)		8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)						
Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2016 / Balance as at August 31, 2016	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources / Tax credits related to resources	Options sur propriétés / Options on properties	Refacturation / Rebilling	Solde au 31 août 2017 / Balance as at August 31, 2017
			\$	\$	\$			\$
Québec / Québec:								
Rose lithium-tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	4 799 407	-	-	-	-	4 799 407
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 627	-	-	-	-	1 627
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	7 103	-	-	-	-	7 103
Dumulon	-	SNRC32N09	2 181	-	-	-	-	2 181
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	11 286	-	-	(11 285)	-	1
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	1 723 693	-	-	-	-	1 723 693
Bloc 1	-	SNRC32012	4 726	-	-	-	-	4 726
Blocs 2 à 6	-	SNRC32012	525	-	-	-	-	525
Bloc 7	-	SNRC32N09	3 544	-	-	-	-	3 544
			<u>6 554 092</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(11 285)</u>	<u>-</u>	<u>6 542 807</u>
Frais de prospection et d'évaluation reportés : / Deferred exploration and evaluation expenses:								
Québec : / Québec:								
Rose lithium-tantale			5 996 333	6 503 791	(533 241)	-	-	11 966 883
Arques			20	-	-	-	-	20
Bourier			12	-	-	-	-	12
Duval			-	176 085	-	-	(176 085)	-
Nisk			20 046	18 807	(5 266)	-	-	33 587
			<u>6 016 411</u>	<u>6 698 683</u>	<u>(538 507)</u>	<u>-</u>	<u>(176 085)</u>	<u>12 000 502</u>
			<u>12 570 503</u>	<u>6 698 683</u>	<u>(538 507)</u>	<u>(11 285)</u>	<u>(176 085)</u>	<u>18 543 309</u>

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2017 et 2016

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2017 and 2016

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)			8 EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)					
Propriétés minières : / Mining properties:	Redevances / Royalties	Canton / Township	Solde au 31 août 2015 / Balance as at August 31, 2015	Augmentation / Addition	Crédits d'impôt relatifs aux ressources/ Tax credits related to ressources	Options sur propriétés / Options on properties	Dépréciation / Impairment	Solde au 31 août 2016 / Balance as at August 31, 2016
			\$	\$	\$			\$
Québec / Québec:								
Rose lithium- tantale	2 %	SNRC32N16, 33C01	4 780 000	19 407	-	-	-	4 799 407
Amiral	-	SNRC32014, 32B03	1 000	-	-	(1 000)	-	-
Arques	1,4 % et 2 %	SNRC32013, 32014	1 664	-	-	-	(37)	1 627
Bourier	1,4 %	SNRC32014, 32015	9 773	-	-	(9 607)	(166)	-
Caumont	1 %, 1,5 %, 2 % et 3 %	SNRC32N07, 32N08, 32N09	5 396	1 707	-	-	-	7 103
Dumulon	-	SNRC32N09	1 000	1 181	-	-	-	2 181
Duval	2 % et 3 %	SNRC32012	1 787	723	-	(2 248)	(262)	-
Lemare	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32014	561 286	-	-	(550 000)	-	11 286
Nisk	1,4 %, 2 % et 3 %	SNRC32011, 32012, 32013, 32014	1 723 037	656	-	-	-	1 723 693
Valiquette	2 % et 3 %	SNRC32N09, 32012	6 245	1 509	-	(7 754)	-	-
Bloc 1		SNRC32012	-	4 726	-	-	-	4 726
Blocs 2 à 6		SNRC32012	-	525	-	-	-	525
Bloc 7		SNRC32N09	-	3 544	-	-	-	3 544
Colombie-Britannique / British Columbia :								
Trident	2 %	-	1	-	-	-	(1)	-
Kin	2 %	-	1	-	-	-	(1)	-
			<u>7 091 190</u>	<u>33 978</u>	<u>-</u>	<u>(570 609)</u>	<u>(467)</u>	<u>6 554 092</u>
Frais de prospection et d'évaluation reportés : / Deferred exploration and evaluation expenses:								
Québec : / Québec:								
Rose lithium-tantale			5 865 454	214 931	(84 052)	-	-	5 996 333
Arques			-	20	-	-	-	20
Bourier			-	12	-	-	-	12
Nisk			20 046	-	-	-	-	20 046
			<u>5 885 500</u>	<u>214 963</u>	<u>(84 052)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 016 411</u>
			<u>12 976 690</u>	<u>248 941</u>	<u>(84 052)</u>	<u>(570 609)</u>	<u>(467)</u>	<u>12 570 503</u>

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Pour les exercices clos les 31 août 2017 et 2016, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation.

	2017
	\$
Étude de faisabilité	4 964 399
Forage	965 212
Géologie	289 360
Étude d'impact environnementale	143 985
Charges financières	322 852
Frais généraux de prospection et d'évaluation	<u>12 875</u>
Augmentation des frais de prospection et d'évaluation	6 698 683
Crédit d'impôt relatif aux ressources	(538 507)
Refacturation	(176 085)
Solde au début de l'exercice	<u>6 016 411</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>12 000 502</u></u>

Québec

Propriété Rose lithium-tantale

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 500 titres miniers représentant une superficie de 260,90 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits de fonderie nets dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

En août 2016, la Société a conclu une entente de facilité de crédit avec Helm AG lui permettant d'avoir accès à une somme pouvant aller jusqu'à 4 500 000 \$ et devant être utilisé pour l'étude de faisabilité du Projet Rose lithium-tantale. Se reporter à la note 10.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)

For the years ended August 31, 2017 and 2016, the following expenses, associated to the discovery of mineral resources, have been included in the cost of exploration and evaluation expenses.

	2016	
	\$	
72 355		Feasibility study
-		Drilling
21 770		Geology
107 306		Environmental Impact assessment
-		Finance expenses
13 532		General exploration and evaluation expenses
214 963		Increase of exploration and evaluation expenses
(84 052)		Tax credit related to resources
-		Rebilling
5 885 500		Balance, beginning of year
6 016 411		Balance, end of year

Québec

Rose Lithium-Tantalum Property

The Rose Lithium-Tantalum property consists of 500 claims covering a total area of 260.90 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt. It is wholly owned by the Company and is subject to a 2% NSR, half of which can be bought back for \$1,000,000.

In August 2016, the Company concluded a credit facility agreement, with Helm AG allowing the Company to have access to up to \$4,500,000 to be used for the feasibility study of the Rose Lithium-tantalum project. See Note 10.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)**Québec (suite)****Propriété Amiral**

La propriété Amiral est constituée d'un bloc de 8 titres miniers couvrant une superficie de 424 hectares. Le projet se situe 80 km au NE de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par support hélicoptéré. Elle appartient à 100 % à la Société.

En juillet 2016, la Société a conclu une convention d'options avec Ionic Power Corp. (« Ionic ») donnant le droit à Ionic d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 75 % dans les propriétés Valiquette et Amiral. En décembre 2016, cette convention d'options est devenue caduque étant donné qu'Ionic n'a pas été en mesure de respecter toutes les clauses s'y retrouvant.

Propriété Arques

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 127 titres miniers couvrant une superficie de 6 361 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO- NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 87 titres miniers et de 2 % sur un titre minier. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur ces titres miniers.

Propriété Bourier

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 228 titres miniers couvrant une superficie de 11 579 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 87 titres miniers. Une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur ces titres miniers.

En avril 2016, la Société avait conclu une convention d'options donnant le droit à Lomiko Metals inc. (« Lomiko »), d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier. En décembre 2016, Lomiko a décidé de mettre fin à la convention d'options sur la propriété.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)**Québec (continued)****Amiral Property**

The Amiral property is composed of one block of 8 claims covering an area of 424 hectares. The project is located 80 km NE of Nemiscau airport and can only be accessed by helicopter. It is wholly owned by the Company.

In July 2016, the Company have entered into an option agreement with Ionic Power Corp. ("Ionic") that gives Ionic the right to acquire up to a 75% interest in the Valiquette and Amiral properties. In December 2016, the agreement became null and void as Ionic was unable to comply with all the clauses.

Arques Property

The Arques Property is composed of one block totaling 127 claims covering an area of 6,361 hectares for some 18 kilometers of length in a SW-NE direction. It is contiguous to the Lemare property on its South East border. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 87 claims and a 2% NSR is also applicable on one claim. 1% can be bought back for \$1,000,000 on those claims.

Bourier Property

The Bourier Property is composed of one block totaling 228 claims covering an area of 11,579 hectares for some 30 kilometers in length. It is located just along the east side of the new Rupert hydroelectric complex. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 87 claims. 1% can be bought back for \$1,000,000 on those claims.

In April 2016, the Company have entered into an option agreement with Lomiko Metals Inc. ("Lomiko") that gives Lomiko the right to acquire up to a 70% interest in the Bourier project. In December 2016, Lomiko decided to terminate the option agreement on the property.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec (suite)****Propriété Caumont**

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 105 titres au total, répartis sur 56,11 km dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à des redevances sur 43 titres miniers, dont 1 % sur 13 titres miniers, de 1,5 % sur 24 titres miniers et de 2 % sur 6 titres miniers desquels une redevance de 1 % pourrait être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$ sur ces titres miniers.

Propriété Dumoulon

La propriété Dumulon est constituée de 49 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 2 579 hectares. Elle est située 20 km au sud de l'aéroport de Nemiscau et est accessible par hélicoptère. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Duval

La propriété Duval est constituée d'un bloc comprenant 46 titres miniers et couvrant une superficie de 2 458,92 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 33 titres miniers, dont 2 % sur 23 titres miniers et de 3 % sur 10 titres miniers. Sur ces 33 titres miniers, 1 % de chacun pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

En juillet 2016, la Société et Natan Resources Ltd. (maintenant appelé Enforcer Gold Corp.) ont conclu une convention d'options donnant le droit à Enforcer Gold Corp. (« Enforcer ») d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Duval. En août 2017, Enforcer a décidé de mettre fin à la convention d'options afin de se concentrer exclusivement sur des projets de métaux précieux.

Propriété Lemare

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 165 titres miniers couvrant une superficie de 7 806,82 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur, selon une orientation SO-NE. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 83 titres miniers, une redevance de 2 % sur 68 titres miniers et 3 % sur 7 titres miniers. Sur ces 158 titres miniers, 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)**Québec (continued)****Caumont Property**

The Caumont Property is made of four non-adjacent claim blocks totaling 105 claims spread over 56.11 kilometers in the eastern part of the Lac des Montagnes volcano-sedimentary formation. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 43 claims as follows: 1% on 13 claims, 1.5% on 24 claims and 2% on 6 claims, of which 1% of each can be purchased for \$1,000,000.

Dumulon Property

The Dumulon Property consists of 49 contiguous cells, covering a total area of 2,579 hectares. The project is located 20 km south of the Nemiscau airport and can be accessed by helicopter. It is wholly owned by the Company.

Duval Property

The Duval Property is composed of one block totaling 46 claims covering an area of 2,458.92 hectares. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 33 claims, 2% on 23 claims and 3% on 10 claims. On those 33 claims, 1% can be bought back for \$1,000,000.

In July 2016, the Company and Natan Resources Ltd. (now named Enforcer Gold Corp.) have entered into an option agreement ("Agreement") that gives Enforcer Gold Corp. ("Enforcer") the right to acquire up to a 70% interest in the Duval project, located south-west of and contiguous to the Nemaska Lithium Whabouchi Deposit. In August 2017, Enforcer has decided to terminate the option agreement on the property in order to focus exclusively on precious metal projects.

Lemare Property

The Lemare Property is composed of one block totaling 165 claims covering an area of 7,806.82 hectares for over 20 kilometers in length in a SW-NE direction. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 83 claims, a NSR of 2% on 68 claims and 3% on 7 claims. On those 158 claims, 1% can be purchased for \$1,000,000.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec** (suite)**Propriété Lemare** (suite)

Le 11 février 2016, la Société a conclu une entente avec Platypus Mineral Ltd. (maintenant Lepidico Ltd.) sur la propriété Lemare. Selon les termes de l'entente, Lepidico Ltd. (« Lepidico ») pourra acquérir un intérêt indivis jusqu'à 75 % dans la propriété selon les termes suivants :

- 15 000 \$ en espèces à la signature de l'entente (condition respectée).
- 35 000 \$ en espèces à la Société le ou avant le 10 mai 2016 (condition respectée).
- 500 000 \$ en espèces ou en actions (condition respectée par l'émission de 18 514 939 actions ordinaires de Platypus Minerals Ltd.).
- 35 000 \$ en espèces à la Société le ou avant le 9 septembre 2016 (condition respectée).

Acquisition d'un intérêt de 50 %

- Lepidico doit engager une somme de 800 000 \$ en dépenses d'exploration avant le 31 août 2017, suite à l'amendement de l'entente au cours de l'exercice (condition respectée).
- Lepidico doit engager une somme additionnelle de 1 200 000 \$ en dépenses d'exploration avant le 31 août 2018.
- Lepidico doit compléter une estimation des ressources conforme au *Joint Ore Reserves Committee* code (« JORC ») avant le 31 août 2018.

Acquisition d'un intérêt additionnel de 25 % (total de 75 %)

- Compléter une étude de faisabilité définitive et une étude environnementale sur la propriété Lemare avant le 30 juin 2020.
- Verser 2 500 000 \$ en espèces ou en actions.

Redevances

- 2 % du produit de fonderie net, en faveur de Critical Éléments.
- 1 % du produit de fonderie net rachetable pour 2 000 000 \$.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)**Québec** (continued)**Lemare Property** (continued)

On February 11, 2016, the Company entered into an agreement with Platypus Mineral Ltd. (now called Lepidico Ltd.) on the Lemare property. The agreement provides that Lepidico Ltd. ("Lepidico") may acquire up to a 75% undivided interest in the property following this terms:

- \$15,000 cash payment at the signature of the Agreement (condition fulfilled).
- \$35,000 cash payment on or before May 10, 2016 (condition fulfilled).
- \$500,000 payment in cash or shares (condition fulfilled by the issuance of 18,514,939 common shares of Platypus Minerals Ltd.).
- \$35,000 cash payment on or before September 9, 2016 (condition fulfilled).

Earn 50% interest

- Lepidico to spend \$800,000 by August 31, 2017 following the amendment of the agreement during the year) (condition fulfilled).
- Lepidico to spend additional \$1,200,000 by August 31, 2018.
- Lepidico to deliver a Joint Ore Reserves Committee ("JORC") Code compliant resource by August 31, 2018.

Earn additional 25% interest (total 75%)

- Completion of definitive feasibility study and environmental study on Lemare by June 30, 2020.
- Payment of \$2,500,000 (cash or shares).

Royalty

- 2% NSR payable to Critical Elements.
- Rights to buy back 1% of the NSR for \$2,000,000.

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec (suite)****Propriété Lemare (suite)****Versement lors de la réalisation d'étape importante**

- Versement maximum de 1 500 000 \$ en espèces ou en actions à la suite de la délimitation d'une ressource JORC excédant 20,0 Mt avec une teneur de coupe de 0,6 % Li₂O.

Propriété Nisk

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 105 titres miniers couvrant une superficie de 5 380,62 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 1,4 % sur 30 titres miniers, une redevance de 2 % sur 45 titres miniers et de 3 % sur 13 titres miniers dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Valiquette

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 104 titres miniers couvrant une superficie totale de 5 563,07 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe au bloc principal Duval au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance sur 70 titres miniers, dont 2 % sur 28 titres miniers et 3 % sur 42 titres miniers. Sur ces 70 titres miniers, 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

En juillet 2016, la Société a conclu une convention d'options avec Ionic donnant le droit à Ionic d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 75 % dans les propriétés Valiquette et Amiral. En décembre 2016, cette convention d'options est devenue caduque étant donné que Ionic n'a pas été en mesure de respecter toutes les clauses s'y retrouvant.

Propriété Bloc 1

La propriété Bloc 1 est constituée d'un ensemble de 72 titres miniers couvrant une superficie totale de 3 846,95 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe au bloc principal Nisk-South au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société.

8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)**Québec (continued)****Lemare Property (continued)****Milestone Payment**

- Maximum payment of \$1,500,000 in cash or shares for delineation of a JORC resource in excess of 20.0 MT at a cut-off grade of 0.6% Li₂O.

Nisk Property

The Nisk Property is composed of one block totaling 105 claims covering an area of 5,380.62 hectares for over 20 kilometers in length. It is wholly owned by the Company and is subject to a 1.4% NSR on 30 claims a NSR of 2% on 45 claims and 3% on 13 claims of which 1% can be purchased for \$1,000,000.

Valiquette Property

The Valiquette Property is composed of one block totaling 104 claims covering an area of 5,563.07 hectares. It is measuring about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Duval main block. It is wholly owned by the Company and is subject to a NSR on 70 claims of 2%, on 28 claims and 3% on 42 claims. On those 70 claims, 1% can be purchased for \$1,000,000.

In July 2016, the Company have entered into an option agreement with Ionic that gives Ionic the right to acquire up to a 75% interest in the Valiquette and Amiral properties. In December 2016, the agreement became null and void as Ionic was unable to comply with all the clauses.

Bloc 1 Property

The Bloc 1 Property is composed of one block totaling 72 claims covering an area of 3,846.95 hectares. It is measuring about 13 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous South West to the Nisk-South main block. It is wholly owned by the Company.

**8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION
(suite)****Québec (suite)****Propriété Blocs 2 à 6**

La propriété Blocs 2 à 6 est constituée d'un ensemble de 8 titres miniers et couvrant une superficie totale de 427,82 hectares. La propriété Blocs 2 à 6 se situe à l'est, sud-est du bloc principal Duval. Elle appartient à 100 % à la Société.

Propriété Bloc 7

La propriété Bloc 7 est constituée d'un ensemble de 54 titres miniers couvrant une superficie totale de 2 890,54 hectares. Elle fait environ 7 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contiguë aux blocs principaux Valiquette, Dumoulon et Caumont Est. Elle se situe au sud-ouest du bloc Valiquette, au nord du bloc Dumoulon ainsi qu'à l'est du bloc Caumont Est. Elle appartient à 100 % à la Société.

**9- ACTIF FINANCIER AU TITRE DE PLACEMENTS
DONNÉS EN GARANTIE**

La Société a donné en garantie des certificats de dépôt garanti non rachetables totalisant 935 609 \$ renouvelés à chaque année auprès d'une institution financière canadienne lesquels portent intérêt à un taux de 0,90 % et viennent à échéance entre février et juillet 2018.

En février 2017, la Société a signé une entente avec Hydro-Québec relative au raccordement de l'installation électrique et le déplacement d'un tronçon d'une ligne biterne. Lors de la signature de cette entente, la Société s'est engagée à fournir trois lettres de crédit en faveur d'Hydro-Québec.

La première lettre de crédit a été émise le 17 février 2017 pour un montant de 345 000 \$, la seconde lettre de crédit a été émise le 25 avril 2017 pour un montant de 285 000 \$ et la troisième lettre de crédit a été émise le 28 juillet 2017 pour un montant de 261 056 \$.

Les lettres de crédit sont valides pour un terme initial minimal d'un an et sont renouvelées automatiquement avant toute échéance pour des périodes successives minimales d'un an jusqu'à la signature de l'entente de contribution.

**8- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)****Québec (continued)****Bloc 2 to 6 Property**

The Bloc 2 to 6 Property is composed of one block totaling 8 claims covering an area of 427.82 hectares. Bloc 2 to 6 Property is located in the east-southeast of the Duval main block. It is wholly owned by the Company.

Bloc 7 Property

The Bloc 7 Property is composed of one block totaling 54 claims covering an area of 2,894.54 hectares. It is measuring about 7 kilometers in a SW-NE direction and is contiguous to the Valiquette, Dumoulon and Caumont Est main blocks. It is located southwest of Valiquette block, north of Dumoulon block and east of Caumont Est block. It is wholly owned by the Company.

9- FINANCIAL ASSET COLLATERAL INVESTMENTS

The Company has pledged non-redeemable guaranteed certificates of deposit totalling \$935,609 renewed each year with a Canadian financial institution, which bear interest at a rate of 0.90% and mature between February and July 2018.

In February 2017, the Company signed an agreement with Hydro-Québec for connection of the electrical installation and the relocation of part of the line. When it signed the agreement, the Company undertook to provide Hydro-Québec with three letters of credit.

The first letter of credit was issued on February 17, 2017 in the amount of \$345,000, the second letter of credit was issued on April 25, 2017 in the amount of \$285,000 and the third letter of credit was issued on July 28, 2017 in the amount of \$261,056.

Letters of credit are valid for an initial term of one year and are automatically renewed before any due date for successive periods of at least one year until the signature of the contribution agreement.

10- DETTE À LONG TERME

10- LONG-TERM DEBT

	<u>2017</u>		<u>2016</u>
	\$		\$
Prélèvements sur la facilité de crédit	4 500 000	-	Drawdowns on credit facility
Valeur attribuée aux bons de souscription	<u>(1 060 942)</u>	-	Stated value of the warrants
Juste valeur de la dette	3 439 058	-	Fair value of the debt
Charge de désactualisation	<u>75 085</u>		Accretion expense
Solde de la dette à la fin de l'exercice	<u>3 514 143</u>	-	Balance of the debt at the end of year

En septembre 2016, la Société a clôturé la transaction relative au premier prélèvement de l'entente de facilité de crédit conclue en août 2016 avec Helm AG, lui permettant d'avoir accès à une entente de facilité de crédit pouvant atteindre 4 500 000 \$ et devant être utilisée pour l'étude de faisabilité du Projet Rose lithium-tantale. Ce premier prélèvement de l'ordre de 1 500 000 \$ est d'une durée de 5 ans et porte intérêt à un taux annuel de 12 %. Dans le cadre de ce prélèvement initial, Helm AG a reçu 2 500 000 bons de souscription lui permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,77 \$ par action.

En juin 2017, la Société a clôturé la transaction relative au deuxième et au troisième prélèvements. Ces prélèvements de l'ordre de 3 000 000 \$ viennent à échéance le 19 septembre 2021 et portent aussi intérêt à un taux annuel de 12 %. Dans le cadre de ces prélèvements, Helm AG a reçu 3 296 703 bons de souscription lui permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de la Société à un prix de 1,07 \$ par action.

La Société a estimé la juste valeur de la dette à long terme en utilisant un taux d'actualisation de 20 %, le montant résiduel des prélèvements sur la facilité de crédit a été attribué aux bons de souscription.

In September 2016, the Company closed the transaction for the first drawdown under the credit facility agreement concluded in August 2016 with Helm AG, allowing the Company to have access to a credit facility of up to \$4,500,000 to be used for the feasibility study of the Rose Lithium-Tantalum project. This drawdown in the amount of \$1,500,000 has a term of five years and bears 12% interest per year. In connection with this initial drawdown, Helm AG received 2,500,000 warrants allowing it to acquire the same number of common shares of the Company at a price of \$0.77 per share.

In June 2017, the Company closed the transaction for the second and third drawdowns. Those drawdowns in the amount of \$3,000,000 are due on September 19, 2021 and also bear 12% interest per year. In connection with those drawdowns, Helm AG received 3,296,703 warrants allowing it to acquire the same number of common shares of the Company at a price of \$1.07 per share.

The Company estimated the fair value of the long-term debt using a discount rate of 20%, the residual amount of the drawdowns on the credit facility have been attributed to the warrants.

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Notes complémentaires aux états financiers**Notes to Financial Statements****31 août 2017 et 2016****August 31, 2017 and 2016****11- CAPITAL-SOCIAL****11- SHARE CAPITAL**

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit / Changes in the Company's share capital were as follows:

	31 août / August 31, 2017		31 août / August 31, 2016		
	Quantité / Number	Montant / Amount \$	Quantité / Number	Montant / Amount \$	
Solde au début de l'exercice	143 795 912	30 992 449	125 734 372	24 334 883	Balance, beginning of year
Émission d'actions assorties de bons de souscription	-	-	16 950 000	6 271 500	Share issuance with warrants
Émission de bons de souscription	-	1 060 942	-	-	Issuance of warrants
Exercice d'options	2 350 000	728 387	650 000	216 488	Options exercised
Exercice de bons de souscription	1 631 796	571 129	385 500	125 475	Warrants exercised
Exercice d'options aux courtiers et à des intervenants	1 287 860	859 159	103 040	44 103	Brokers and intermediaries options exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>149 065 568</u>	<u>34 212 066</u>	<u>143 795 912</u>	<u>30 992 449</u>	Balance, end of year

11- CAPITAL-SOCIAL (suite)**Pour l'exercice clos le 31 août 2017**

En septembre 2016, dans le cadre du premier prélèvement de l'entente de facilité de crédit conclue avec Helm AG, la Société a émis 2 500 000 bons de souscription permettant à Helm AG d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de la Société, un prix de 0,77 \$ par action.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 497 500 \$ suite à l'exercice de 2 350 000 options d'achat d'actions à un prix se situant entre 0,15 \$ et 0,56 \$ chacune.

Au cours de l'exercice, la Société a encaissé 1 045 330 \$ suite à l'exercice de 1 631 796 bons de souscription et de 1 287 860 options aux courtiers et à des intervenants à un prix de 0,35 \$ et 0,37 \$ chacune.

En juin 2017, dans le cadre du deuxième et du troisième prélèvements de l'entente de facilité de crédit conclue avec Helm AG, la Société a émis 3 296 703 bons de souscription permettant à Helm AG d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de la Société à un prix de 1,07 \$ par action.

Pour l'exercice clos le 31 août 2016

En juin 2016, la Société a clôturé un placement privé de 16 750 000 actions ordinaires à un prix de 0,37 \$ par action, pour une contrepartie monétaire totale de 6 197 500 \$. Canaccord Genuity Corp. le placeur pour compte, a reçu une commission de 433 825 \$ en espèces ainsi que 1 172 500 options aux courtiers et à des intervenants lui permettant d'acquérir 1 172 500 actions ordinaires au prix de 0,37 \$ par action jusqu'au 2 juin 2018. Il a également reçu 200 000 actions ordinaires supplémentaires à titre de frais de financement corporatif, pour une valeur de 74 000 \$.

11- SHARE CAPITAL (continued)**For the year ended August 31, 2017**

In September 2016, within the first drawdown under the credit facility agreement concluded with Helm AG, the Company issued 2,500,000 warrants allowing Helm AG to acquire the same number of common shares of the Company at a price of \$0.77 per share.

During the year, the Company received \$497,500 following the exercise of 2,350,000 share purchase options at a price between \$0.15 and \$0.56 each.

During the year, the Company received \$1,045,330 following the exercise of 1,631,796 warrants and 1,287,860 brokers and intermediaries options at a price of \$0.35 and \$0.37 each.

In June 2017, within the second and third drawdowns under the credit facility agreement concluded with Helm AG, the Company issued 3,296,703 warrants allowing Helm AG to acquire the same number of common shares of the Company at a price of \$1.07 per share.

For the year ended August 31, 2016

In June 2016, the Company closed a private placement of 16,750,000 common shares at a price of \$0.37 per share, for total gross proceeds of \$6,197,500. The private placement was led by Canaccord Genuity Corp, who received a cash commission of \$433,825, and 1,172,500 brokers and intermediaries options entitling to purchase 1,172,500 common shares at the price of \$0.37 until June 2, 2018. Canaccord Genuity Corp. also received an additional 200,000 common shares as a corporate finance fee for a total value of \$74,000.

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions de chaque option d'achat d'actions sont déterminées par le conseil d'administration. Les options deviennent acquises dès leur octroi. Par contre, les options octroyées à des responsables des relations avec les investisseurs sont acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, est égal à 14 424 951 actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut pas dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut pas excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut pas être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

The shareholders of the Company approved a share option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and suppliers of the Company share purchase options to acquire common shares of the Company. Terms of each share purchase option is determined by the Board of Directors. Options vest immediately upon grant. However, share purchase options granted to investors relation representatives vest gradually at a rate of 25% per quarter.

The plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 14,424,951 common shares and the maximum number of common shares, which may be reserved for issuance to any optionee, may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vesting and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representatives. These options will expire no later than ten years after being granted.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) **12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Options d'achat d'actions

Share purchase options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit / Changes in the Company's stock options were as follows:

	31 août / August 31, 2017	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	31 août / August 31, 2016	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	
	Quantité / Number	\$	Quantité / Number	\$	
Solde au début de l'exercice	6 000 000	0,19	7 200 000	0,21	Balance, beginning of year
Octroyées	4 650 000	0,58	700 000	0,19	Granted
Expirées	-	-	(1 250 000)	0,30	Expired
Exercées	<u>(2 350 000)</u> ^(4 à 15)	0,21	<u>(650 000)</u> ^(1 à 3)	0,24	Exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>8 300 000</u>	0,40	<u>6 000 000</u>	0,19	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>8 300 000</u>	0,40	<u>6 000 000</u>	0,19	Options exercisable at the end of the year

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)
12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)
Options d'achat d'actions (suite)
Share purchase options (continued)

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre d'options exercées / Number of options exercised	Prix de l'action / Share price \$
1	5 avril / April 5, 2016	200 000	0,30
2	7 juillet / July 7, 2016	250 000	0,56
3	11 juillet / July 11, 2016	200 000	0,53
4	2 novembre / November 2, 2016	450 000	0,51
5	8 décembre / December 8, 2016	200 000	0,53
6	11 janvier / January 11, 2017	350 000	0,56
7	27 janvier / January 27, 2017	200 000	0,68
8	13 février / February 13, 2017	100 000	0,73
9	17 février / February 17, 2017	200 000	0,90
10	13 mars / March 13, 2017	250 000	0,89
11	22 mars / March 22, 2017	50 000	0,84
12	4 avril / April 4, 2017	100 000	0,80
13	12 mai / May 12, 2017	400 000	0,71
14	6 juin / June 6, 2017	25 000	0,93
15	23 août / August 23, 2017	25 000	1,37

	31 août / August 31, 2017	31 août / August 31, 2016	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	\$ 0,32	\$ 0,09	The weighted average fair value of options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation / Options outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Date d'expiration / Expiry date
200 000	0,17	Mars / March 2018
450 000	0,20	Mars / March 2018
1 600 000	0,15	Août / August 2018
250 000	0,87	Juin / June 2019
200 000	0,275	Août / August 2019
1 000 000	0,20	Janvier / January 2020
250 000	0,20	Décembre / December 2020
4 350 000	0,56	Novembre / November 2021
<u>8 300 000</u>		

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) / **12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**

Options d'achat d'actions (suite)

Share Purchase Options (continued)

La juste valeur de chaque option accordée est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2017	31 août / August 31, 2016
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free-interest rate	0,01 %	0,68 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	71,72 %	64,64 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	0,58 \$	0,18 \$
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	4,8 ans / years	3,1 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %

Options aux courtiers et à des intervenants

Brokers and intermediaries options

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit :

Changes in brokers and intermediaries options were as follows:

	31 août / August 31, 2017		31 août / August 31, 2016		
	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	1 308 660	0,37	239 200	0,35	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	1 172 500	0,37	Granted
Exercées	<u>(1 287 860)</u> ⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾	0,37	<u>(103 040)</u> ⁽¹⁾⁽²⁾	0,35	Exercised
Solde à la fin de l'exercice	<u>20 800</u>	-	<u>1 308 660</u>	0,37	Balance, end of year
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>20 800</u>	-	<u>136 160</u>	0,35	Exercisable options, at the end of the year

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options aux courtiers et à des intervenants (suite)

Brokers and intermediaries options (continued)

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre d'options exercées / Number of options exercised	Prix de l'action / Share price \$
1	27 mai / May 27, 2016	23 040	0,59
2	7 juin / June 7, 2016	80 000	0,64
3	20 février / February 20, 2017	1 172 500	0,90
4	14 mars / March 14, 2017	3 680	0,87
5	13 juin / June 13, 2017	111 680	0,90

	31 août / August 31, 2017	31 août / August 31, 2016	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées à des courtiers et des intervenants	\$ -	\$ 0,32	The weighted average fair value of options granted to brokers and intermediaries

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options accordées aux courtiers et à des intervenants :

The following table summarizes the information relating to brokers and intermediaries options granted :

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation au 31 août 2017
Brokers and intermediaries options outstanding as at August 31, 2017

Prix Price
\$

Date d'expiration / Expiry date

20 800	0,35	Décembre / December 2017
<u>20 800</u>		

La juste valeur de chaque option accordée aux courtiers et à des intervenants est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes / The fair value of each brokers and intermediaries options granted are estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 août / August 31, 2017	31 août / August 31, 2016
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free-interest rate	- %	0,83 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	- %	61,00 %
Moyenne pondérée du prix des actions à la date de l'octroi / Weighted average expected shares price at the time of grant	- \$	0,57 \$
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	-	2 ans / years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	- %	0 %

12- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) / **12- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)**
Bons de souscription
Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit / Changes in Company warrants were as follows:

	31 août / August 31, 2017	Prix de souscription moyen pondéré /	31 août / August 31, 2016	Prix de souscription moyen pondéré /	
	Quantité / Number	Weighted average exercise price \$	Quantité / Number	Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	1 876 500	0,37	6 186 500	0,37	Balance, beginning of year
Octroyés	5 796 703	0,94	-	-	Granted
Exercés	(1 631 796) ^(4 à 9)	0,35	(358 500) ^(1 à 3)	0,35	Exercised
Expirés	<u>(14 704)</u>	0,35	<u>(3 951 500)</u>	0,375	Expired
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 026 703</u>	0,64	<u>1 876 500</u>	0,35	Balance, end of year

No.	Date d'exercice / Exercise date	Nombre d'options exercées / Number of options exercised	Prix de l'action / Share price \$
1	31 mai / May 31, 2016	100 000	0,57
2	14 juin / June 14, 2016	44 000	0,65
3	23 août / August 23, 2016	214 500	0,55
4	25 janvier / January 25, 2017	177 044	0,69
5	13 mars / March 13, 2017	100 000	0,89
6	7 avril / April 7, 2017	100 000	0,76
7	4 mai / May 4, 2017	385 500	0,71
8	7 juin / June 7, 2017	45 000	0,64
9	16 juin / June 16, 2017	824 252	0,63

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription accordés.

The following table summarizes the information relating to the warrants granted under the plan.

Bons de souscription en circulation / Warrants outstanding	Prix de levée / Exercise price \$	Date d'expiration / Expiry date
230 000	0,35	Décembre / December 2017
2 500 000	0,77	Mars / March 2018
<u>3 296 703</u>	1,07	Décembre / December 2019
<u>6 026 703</u>		

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2017 et 2016****Critical Elements Corporation**

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements**August 31, 2017 and 2016**

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS			13- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES
Impôts reconnus dans les états de la perte nette et de la perte globale	2017	2016	Tax recognized in statements of net loss and comprehensive loss
	\$	\$	
Impôts exigibles			Current tax expense
Recouvrement d'impôt courant	<u>(68 512)</u>	<u>(9 026)</u>	Current tax expense (recovery)
	<u>(68 512)</u>	<u>(9 026)</u>	
Impôts différés			Deferred tax expense
Création et renversement des écarts temporaires	<u>68 512</u>	<u>11 164</u>	Origination and reversal of temporary differences
	<u>68 512</u>	<u>11 164</u>	
Charges d'impôt sur les résultats (recouvrements)	<u>-</u>	<u>2 138</u>	Total current and deferred tax expense (recovery)

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2017 et 2016****Critical Elements Corporation**

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements**August 31, 2017 and 2016****13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERIS DIFFÉRÉS (suite)****Rapprochement du taux d'imposition effectif**

La dépense (recouvrement) d'impôt attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,83 % (26,90 % en 2016) à la perte avant impôt en raison des éléments suivants :

	2017
	\$
Perte nette	(3 828 272)
Charge d'impôt	<u>-</u>
Perte avant impôts	<u>(3 828 272)</u>
Recouvrement d'impôt prévu	(1 027 125)
Paiements fondés sur des actions	404 248
Recouvrement d'impôts miniers différés	-
Dépenses non déductibles	24 842
Pertes d'année courante sur lesquelles aucun impôt futur n'est reconnu	591 746
Variation de l'impôt minier différé déductible	(18 382)
Impact d'un changement de taux d'impôt mise en vigueur	<u>24 671</u>
Recouvrement d'impôts sur les bénéfiques	<u>-</u>

Le taux statutaire de la Société est passé de 26,90 % (2016) à 26,83 % suite à une baisse de taux d'imposition au Québec. Le taux du Québec continuera de diminuer de 0,1 % par année pour s'établir à 11,5 % pour les années se terminant après 2019.

13- DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)**Reconciliation of effective tax rate**

Income tax expense (recovery) differs from the amounts computed by applying the combined federal and provincial income tax rate of 26.83% (2016 - 26.90%) to the loss before taxes for the following reasons:

	2016	
	\$	
	(233 058)	Net loss
	<u>2 138</u>	Total tax expense
	<u>(230 920)</u>	Loss before income taxes
	(62 117)	Expected tax recovery
	18 853	Share-based compensation
	2 138	Mining deferred tax recovery
	10 255	Non-deductible expenses
	33 009	Current year losses for which no deferred tax assets recognized
	-	Variation of deductible mining deferred tax
	<u>-</u>	Impact of newly enacted rate
	<u>2 138</u>	Income tax recovery

The Corporation's statutory rate declined from 26.90% (2016) to 26.83% due to a decrease in the Quebec tax rate. The Quebec rate will continue to fall by 0.1% per year to stand at 11.5% for financial years ending after 2019.

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers**31 août 2017 et 2016****Critical Elements Corporation**

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements**August 31, 2017 and 2016**

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS (suite)	13-	DEFERRED INCOME TAXES AND MINING TAXES (continued)
--	------------	---

Actifs d'impôt différé non comptabilisés**Unrecognized deferred tax assets**

	2017		2016	
	\$		\$	
Pertes autres qu'en capital reportées	1 486 706		1 027 325	Non-capital losses carryforwards
Frais d'émission d'actions	110 957		139 050	Share Issuance cost
Titres négociables	<u>78 447</u>		<u>38 764</u>	Marketable securities
	<u><u>1 676 110</u></u>		<u><u>1 205 139</u></u>	

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et sur lequel la Société pourra tirer des bénéfices. Les pertes en capital n'expireront pas en vertu de la législation fiscale actuelle.

Deferred tax assets have not been recognised in respect of these items because it is not probable that future taxable profit will be available against which the Company can utilise benefits therefrom. The capital losses do not expire under current tax legislation.

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit :

The non-capital losses expire as follows:

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2027	255 630	237 297
2028	459 656	127 099
2029	560 970	512 981
2030	1 499 594	840 217
2031	1 070 384	270 102
2032	1 358 482	998 798
2033	1 357 134	1 354 164
2034	1 033 862	1 015 293
2035	907 142	894 136
2036	1 107 285	1 091 179
2037	<u>7 499 667</u>	<u>7 480 553</u>
	<u><u>17 109 806</u></u>	<u><u>14 821 819</u></u>

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2017 et 2016

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2017 and 2016

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés reconnus

	Actifs / Assets 31 août / August 31,		Passifs / Liabilities 31 août / August 31,		Net 31 août / August 31,		
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
Actifs (passifs) d'impôts différés							Deferred tax assets (liabilities)
Actifs de prospection et d'évaluation	-	-	(2 796 216)	(1 299 071)	(2 796 216)	(1 299 071)	Exploration and evaluation assets
Actifs de prospection et d'évaluation – impôt minier	-	-	(772 201)	(703 689)	(772 201)	(703 689)	Exploration and evaluation assets-mining tax
Pertes autres qu'en capital	2 784 274	1 288 292	-	-	2 784 274	1 288 292	Non capital losses carried forward
Immobilisations corporelles	11 942	10 780	-	-	11 942	10 780	Equipment
Actifs (passifs) d'impôts différés	2 796 216	1 299 072	(3 568 417)	(2 002 760)	(772 201)	(703 688)	Tax assets (liabilities)
Compensation d'impôts	(2 796 216)	(1 299 072)	2 796 216	1 299 072	-	-	Tax offset
Actifs (passifs) d'impôt nets	-	-	(772 201)	(703 688)	(772 201)	(703 688)	Net tax (assets) liabilities

14- RÉSULTATS PAR ACTION

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société est à perte et que leur effet aurait été anti-dilutif.

15- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	31 août / August 31, 2017	31 août / August 31, 2016
	\$	\$
Autres débiteurs	7 265	(210 264)
Taxes à recevoir	(34 039)	(28 183)
Frais payés d'avance	23 851	(96 694)
Créditeurs et charges à payer	43 334	(228 619)
	<u>40 411</u>	<u>(563 760)</u>

14- EARNINGS PER SHARE

The warrants and share purchase options were excluded from the diluted weighted average number of common shares calculation since the Company is at loss and that their effect would have been antidilutive.

15- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS

Net change in non-cash operating working capital items:

Other receivables
Taxes receivable
Prepaid expenses
Accounts payable and accrued liabilities

Corporation Éléments Critiques

(société d'exploration)

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2017 et 2016

Critical Elements Corporation

(an Exploration Company)

Notes to Financial Statements

August 31, 2017 and 2016

15- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	2017
	\$
Variation des actifs de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	703 636

15- COMPLEMENTARY INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS (continued)

Items not affecting cash and cash equivalents :

	2016
	\$
Change in exploration and evaluation assets included in accounts payable and accrued liabilities	142 370

16- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, la Société n'a engagé aucun frais en honoraires professionnels et de consultants auprès de la secrétaire et chef des opérations financières (33 899 \$ en 2016).

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, la Société n'a engagé aucun frais d'honoraires professionnels et de consultants (105 475 \$ en 2016) ni aucun frais généraux d'administration (156 424 \$ en 2016), alors qu'elle a engagé des frais reliés aux actifs de prospection de 1 100 176 \$ (70 406 \$ en 2016) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire et qui est contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 août 2017 (37 916 \$ en 2016).

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a engagé des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 84 000 \$ (84 000 \$ en 2016) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 août 2017 et 2016.

La Société a acquis de Ressources Monarques, les propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette dont le chef de la direction et un administrateur de la Société détiennent 1 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers desdites propriétés.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

16- RELATED PARTY TRANSACTIONS

Transactions with key executives and with members of the Board of Directors

During the year ended August 31, 2017, the Company did not incur any professional and consultant fees with its secretary and chief financial officer (2016 - \$33,899).

During the year ended August 31 2017, the Company did not incur professional and consultant fees (2016 - \$105,475) nor any general administrative expenses (2016 - \$156,424), while it incurred \$1,100,176 (2016 - \$70,406) in exploration and evaluation expenditures with Consul-Teck Exploration Minière Inc., a company of which the chief executive officer is a shareholder, and which is controlled by a director of the Company. In relation with these transactions no amount was payable as at August 31, 2017 (2016 -\$37,916).

During the year ended August 31, 2017, the Company incurred \$84,000 in professional and consultant fees (\$84,000 in 2016) with Paradox Public Relations, a company controlled by a director of the Company. In relation with these transactions no amount was payable as at August 31, 2017 and 2016.

The Company acquired from Monarques Resources, the Caumont, Duval, Lemare, Nisk and Valiquette properties of which the chief executive officer and a director of the Company own 50% of the 1% NSR on some of the claims of these properties.

These transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

16- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	31 août / August 31, 2017
	\$
Salaires et charges sociales	879 066
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 366 341
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 245 407</u>

16- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The following table reflects the remuneration of key management and directors of the Company's:

	31 août / August 31, 2016
	\$
- Salaries and fringe benefits	
- Compensation and share-based payments	
- Balance at the end of year	

17- PASSIFS ÉVENTUELS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives et de crédits relatifs aux ressources. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens ou comme une dépense admissible pour ce crédit, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs et la Société.

17- CONTINGENT LIABILITIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of management, the Company is in conformity with the laws and regulations.
- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares and by tax credit related to resources. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses or as an eligible expense for this credit, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Refusals of certain expenses by tax authorities may have negative tax consequences for investors and the Company.

18- ENGAGEMENTS

Autres engagements

- a) En août 2014, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juillet 2019. Les loyers minimaux futurs totalisent 98 538 \$ et comprennent les versements suivants pour les 2 prochaines années : 51 411 \$ en 2018 et 47 127 \$ en 2019.
- b) En février 2017, la Société a signé une entente de services avec la firme Hill + Knowlton Stratégies (« H+K »), laquelle a pour mandat d'accroître la visibilité tant au niveau local qu'au niveau international, incluant l'Europe et les États-Unis. L'entente est prévue pour une durée de 12 mois et comporte des honoraires mensuels de 5 800 \$.

18- COMMITMENTS

Other commitments

- a) In May 2014, the Company signed a lease contract for its Montreal office, expiring in July 2019. Minimum payments total \$98,538 and comprise the following payments over the next 2 years; 2018: \$51,411, 2019: \$47,127.
- b) In February 2017, the Company signed a services agreement with Hill + Knowlton Strategies ("H+K") in order to increase its visibility at both local and international level, including Europe and the United States. The agreement covers a 12-month period at a monthly fee of \$5,800.

19- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché**i) Risque de change**

La Société effectue certaines transactions en devises étrangères, principalement en dollars américains, en francs suisses et en euros. Les soldes des créditeurs et charges à payer libellés dans ces monnaies étrangères s'élevaient à 358 167 \$ CA (80 \$ US, 8 500 CHF et 228 839 €) au 31 août 2017 et à 3 474 \$ CA (2 743 \$ US) au 31 août 2016. Conséquemment, la Société est exposée au risque de fluctuation du taux de change.

L'impact sur le résultat d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % des devises par rapport au dollar canadien serait d'environ 36 000 \$.

ii) Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des conditions du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres aux titres négociables ou des facteurs touchant tous les titres négociés sur le marché. Le risque maximal découlant des titres négociables (instrument financier de Niveau 1) est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Au 31 août 2017, en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, une variation de 10 % du cours des actions aurait changé les autres éléments du résultat global de la Société par 70 209 \$. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

b) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leurs valeurs comptables en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux applicable à la date de l'état de la situation financière pour un même instrument. Ce taux étant similaire à celui applicable lors de l'émission de l'instrument. La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable.

19- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk**i) Currency risk**

The Company makes certain transactions in foreign currencies mainly in US dollars, in Swiss francs and euros. The balances in the accounts payable and accrued liabilities in these foreign currencies were CA\$358,167 (US\$80, CHF8,500 and €228,839) as at August 31, 2017 and \$3,474 (US\$2,743) as at August 31, 2016. Consequently, the Company is exposed to foreign exchange fluctuation.

The impact on profit or loss of a 10% increase or decrease in foreign currencies against the Canadian dollar would be approximately \$36,000.

ii) Price risk

Price risk is the risk that the value of financial instruments will fluctuate as a result of changes in market conditions (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the marketable securities, or factors affecting all marketable securities (Level 1 financial instrument) traded in the market. The maximum risk resulting from financial instruments held long is determined by the fair value of the instrument. As at August 31, 2017, a 10% change in stock prices would have changed the Company's other comprehensive income by \$70,209 with all other factors held constant. In practice, the actual results may differ from this sensitivity analysis and the difference could be material.

b) Fair value

The fair value of cash and cash equivalents, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to their short-term nature.

The fair value of the long-term debt is determined on the basis of discounted cash flow using the rate applicable at the date of the statement of financial position for a given instrument. The rate is similar to the rate used on issuance for the instrument. The fair value of the long-term debt corresponds approximately to its book value.

19- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres débiteurs représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des sociétés ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les instruments financiers de la Société fluctuent en raison des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de la juste valeur des équivalents de trésorerie.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

La Société aura besoin de financement supplémentaire important à court terme et à long terme afin de s'acquitter de ses engagements et obligations. Il existe une incertitude quant à la capacité de la Société à obtenir un tel financement et, par conséquent, à s'acquitter de ses obligations relatives aux créditeurs et charges à payer. Se reporter à la note 2.

19- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

c) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. The carrying value of cash and cash equivalents and other receivables represents the Company's maximum exposure to credit risk. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are entities with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies.

d) Interest rate risk

Interest rate risk is the exposure of the Company's financial instruments to fluctuations in interest rates. The Company is exposed to a risk of fair value on its cash equivalents.

e) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has sufficient financing sources. The Company establishes budgets to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations.

The Company will need significant additional funding in the near and long term in order to discharge its commitments and liabilities. There is uncertainty as to the ability of the Company to obtain such funding and therefore to discharge its obligations in terms of its accounts payable and accrued liabilities. See Note 2.

19- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

19- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 août 2017 / The following table summarizes the contractual maturities of the Company's financial liabilities at August 31, 2017:

	Valeur comptable / Carrying amount	Montant du règlement / Settlement amount	D'ici 6 mois / Within 6 months	D'ici 1 an / Within 1 year	2-3 ans / 2-3 years	Plus de 3 ans / Over 3 years	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Créditeurs et charges à payer	1 002 892	1 002 892	1 002 892	-	-	-	Accounts payable and accrued liabilities
Autres payables	247 767	247 767				247 767	Other payables
Dette à long terme	3 514 143	4 500 000	-	-	-	4 500 000	Long-term debt
	4 764 802	5 750 659	1 002 892	-	-	4 747 767	

20- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

20- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

La Société définit maintenant le capital qu'elle gère comme étant la dette à long terme et les capitaux propres. Au 31 août 2017, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui totalisent 17 805 849 \$ et d'une dette à long terme totalisant 3 514 143 \$. Lors de la gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : a) s'assurer que l'entité continue d'être en exploitation; b) augmenter la valeur des actifs de l'entité; et c) obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et de prospection et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et d'augmenter la valeur des actifs de l'entité et d'obtenir des rendements optimaux pour les actionnaires.

The Company defines capital that it manages as long-term debt and shareholders' equity. As at August 31, 2017, the capital of the Company consisted of equity amounting to \$17,805,849 and long-term debt amounting to \$3,514,143. When managing capital, the Company's objectives are a) to ensure the entity continues as a going concern; b) to increase the value of the entity's assets; and c) to achieve optimal returns to shareholders. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its exploration and evaluation expenses, investing activities, working capital requirements and to increase the value of the entity's assets and to achieve optimal returns to shareholders.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the year, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

21- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En novembre 2017, la Société a conclu un amendement à l'entente signée avec Hydro-Québec en février 2017. Cet amendement, prévoit l'émission d'une lettre de crédit additionnelle, au montant de 241 448 \$ devant être émise d'ici le 1^{er} décembre 2017.

En septembre et novembre 2017, la Société a encaissé un total de 53 940 \$ suite à l'exercice de 62 000 d'options d'achat d'actions à 0,87 \$ chacune.

21- SUBSEQUENT EVENTS

In November 2017, the Company entered into an amendment to the agreement signed with Hydro-Québec in February 2017. This amendment, provides the issuance of an additional letter of credit in the amount of \$241,448 to be issued by December 1, 2017.

In September and November 2017, the Company received a total of \$53,940 following the exercise of 62,000 share purchase options at \$0.87 each.